

Côtes-de-Provence Sainte-Victoire : la jeune appellation qui séduit Marseille

9 JUIN 2016 0 COMMENTAIRE



Sous la montagne Sainte-Victoire, chère à Cézanne, la dénomination de terroir du même nom, en AOC Côtes de Provence, a donné de jolis blancs et rosés sur le millésime 2015... en attendant les rouges dans quelques mois.

Comme chaque printemps, l'association des Vignerons de la Sainte-Victoire était au grand complet pour faire goûter ses derniers millésimes au Pharo qui pour l'occasion avait du palais. Histoire aussi de se rappeler au bon souvenir de Marseille qui ne connaît souvent que les bandols et les cassis. L'appellation n'est pourtant qu'à une trentaine de km au nord du Vieux Port. 2015 était très attendu après 2014 qui n'a pas été un grand millésime et même une petite année difficile où seuls quelques vigneron s'étaient risqués à produire des rouges. Même le président de l'appellation, Olivier Sumeire, y avait renoncé, préférant répondre à la demande de rosés qui représentent près de 90% des volumes. 2015 s'annonce « plus prometteur, même si au début, on s'attendait à un millésime exceptionnel, comparable à 2007 ou 2011. Ce sera juste un bon millésime comme 2004 et 2009 car les vignes ont eu trop soif et ont trop souffert de stress hydrique. Il va au moins permettre de refaire les stocks avec des produits de qualité ».

Un jour, le blanc

Les rouges, principalement en grenache, syrah et cinsault qui représentent 80% de l'encépagement (50% minimum pour les deux premiers) sont toujours en cours d'élevage. Mais on goûte déjà des sainte-Victoire rosés et des Côtes-de-Provence blancs fins et homogènes, sur la fraîcheur et d'une belle richesse aromatique grâce au rôle de plus en plus utilisé, aux dépens de l'ugni blanc. « Il faudrait que l'on double nos 2500 hl dans cette couleur pour revendiquer l'appellation Sainte-Victoire qui n'est qu'en rouge et en rosé depuis 10 ans. Ça ne se fera pas à court terme, l'effet rouleau compresseur du rosé l'empêche avec 86% de la production mais d'ici quelques années, nous espérons bien être en Sainte-Victoire dans les trois couleurs ».

L'association concerne une trentaine de structures adhérentes, (23 en 2006) : 26 caves particulières et 4 coopératives fortes de 319 adhérents. Elle produit 3,2 à 3,5 millions de bouteilles par an, soit 23000 hl revendiqués en 2015, 20 000 en rosés vrac ou bouteille, 3000 en rouge, uniquement en bouteille.

2017, année charnière

Depuis 2012, l'appellation est engagée dans une démarche Ecophyto avec un plan de réduction des pesticides établi à partir d'un réseau de parcelles qui a permis de mieux connaître l'état sanitaire du vignoble (pression des insectes, mildiou, oïdium). L'utilisation du soufre a progressé, celle des herbicides et fongicides a fortement reculé avec un objectif de - 25% en 2020 qui pourrait atteindre -50% d'ici 2025. Le mistral aide à cela en assainissant le vignoble. Il y a dix ans, l'appellation qui s'étend sur 9 communes (7 en Bouches du Rhone, 2 dans le Var) s'est construite sur une identification parcellaire en cœur de zone; elle évolue vers une délimitation parcellaire qui pourrait faire gagner plus de 200 ha à l'AOC. L'Inao vient de boucler l'étude de l'aire d'appellation qui devrait être validée d'ici début 2017. Une année clé pour l'appellation qui verra également le déménagement de l'association des vignerons de Sainte-Victoire des caves du Château de Trets où elle est installée depuis 20 ans à la maison Sainte-Victoire, la bien nommée, à Saint Antonin-sur-Bayon (13).

Sélection de domaines :

Domaine de l'Anticaille
Vignerons du Baou
Château Coussin
Château Ferry Lacombe
Château Gassier
Château Grand Boise
Domaine Jacorette
Domaine Le Loup bleu
Vignerons du Mont Sainte-Victoire
Mas Negrel
Domaine de Saint-Ser
Domaine Sainte Lucie
Terre de Mistral

